

Circulaire du 11 juillet 2018

**modifiant la circulaire du 23 mars 2018 relative à la taxe affectée pour le développement
des industries des papiers, cartons et celluloses**

NOR : CPAD1819350C

Le ministre de l'action et des comptes publics,

à l'attention des opérateurs économiques et des services douaniers,

La présente circulaire modifie la décision administrative n° 18-017 du 23 mars 2018 (NOR : CPAD1808236C) publiée au bulletin officiel des douanes n° 7227 du 23 mars 2018.

Le tableau, figurant en annexe, clarifie la liste des nomenclatures douanières soumises à la taxe lors de l'importation.

Le 11 juillet 2018

Pour le ministre, et par délégation,
Le sous-directeur des droits indirects,

signé

Yvan ZERBINI

ANNEXE

Liste des produits importés relevant du centre technique des industries des papiers, cartons, et celluloses

Codes produits		Codes douane	
17.11.11	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4702 00 00	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre
17.12	Papier et carton	Chapitre 48	<p>Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton</p> <p>A l'exclusion des codes suivants :</p> <p>4812 00 00 Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier</p> <p>4814 Papiers peints et revêtements muraux similaires ; vitrauphanies et sous-positions</p> <p>4817 Enveloppes, cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou carton; boîtes, pochettes et présentations similaires, en papier ou carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance et sous-positions</p> <p>4818 Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers similaires, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 36 cm, ou coupés à format ; mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, draps de lit et articles similaires à usages domestiques, de toilette, hygiéniques ou hospitaliers, vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose et sous-positions</p> <p>4819 Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires et sous-positions</p>

		<p>4820 Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuillets mobiles ou autres), chemises et couvertures à dossiers et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton et sous-positions</p> <p>4821 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non et sous-positions</p> <p>4822 Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis et sous-positions</p> <p>4823 40 00 Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques</p> <p>4823 61 00 Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton : en bambou</p> <p>4823 69 : autres et sous-positions</p> <p>4823 70 Articles moulés ou pressés en pâte à papier et sous-positions</p> <p>4823 90 85 Autres</p>
--	--	---